

Ceci fait partie de la série

Apocalypse de Jean

De

David Roper

La question de canonicité

Dès le moment où le livre de l'Apocalypse commença à circuler parmi les Eglises, il fut reconnu comme un texte authentique de la plume de l'apôtre Jean et fut inclus dans les premières collections des livres inspirés du Nouveau Testament. Théophile le plaça dans son canon¹ en 165 après J.-C. environ. Le canon de Muratori (env. 170 ap. J.-C.) y faisait référence. La plupart des dirigeants de l'Eglise primitive le citèrent. Earl Palmer observe :

Dans l'Eglise primitive le livre de l'Apocalypse est certifié par davantage de sources que tout autre livre du Nouveau Testament. Les premiers témoignages soutiennent largement ce livre et lui accordent une entière confiance canonique².

¹ Le mot "canon" vient du terme latin qui signifie "règle" ; il se réfère aux livres acceptés comme Ecriture. Ce canon ne fut pas déterminé par un concile humain, mais comptait les livres généralement acceptés par l'Eglise primitive sur la base de leur lien avec un apôtre, de leur contenu spirituel, de leur attrait universel pour l'Eglise de Christ, et de leur inspiration divine. ² Earl Palmer, *1, 2, 3 John & Revelation, The Communicator's Commentary Series*, vol. 12 (Dallas : Word Publishing, 1982), 97.

Un peu plus tard, certains auteurs critiquèrent (et même rejetèrent) ce texte, soit pour des raisons personnelles (symbolisme déprimant, par exemple), soit pour des raisons de style. Mais dans son ensemble, l'Eglise l'accepta sans mettre en doute son inspiration comme Parole de Dieu.

On ne peut pas lire le texte de l'Apocalypse sans être frappé par l'autorité de l'auteur (1.1-3 ; 22.18-19), qui ne doute pas que son livre sera accepté. Il fut en effet reçu par l'Eglise primitive ; la paternité de l'apôtre Jean fut acceptée par ceux qui l'avaient connu. Ces faits attestent que ce texte est en effet la "révélation de Jésus-Christ" transcrite pour nous par Jean, son disciple bien-aimé.

